



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/16

Reçu en Préfecture le : 03/05/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 2 mai 2016**  
**D-2016/161**

***Aujourd'hui 2 mai 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Benoit MARTIN

## **Reconstruction du groupe scolaire Barbey. Phase 2. Signature des marchés. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la construction d'un groupe scolaire Barbey, un appel d'offres ouvert a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée : Hondelatte Laporte Architectes.

Les travaux sont répartis en 15 lots, chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Par délibération D-2016/113 du 29 mars 2016, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 1, 3, 6, 8, 9, 10, 11, 13 et 14.

Concernant le lot 9 attribué à la société Miner, une erreur de montant a été identifiée puisque le marché attribué est de 47 407, 34€ HT au lieu de 44 407, 34€ HT.

L'attribution des lots 2, 4, 12 et 15 a été différée afin de finaliser l'analyse technique. Dans ce cadre, la commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie le 23 mars 2016 et a attribué les lots aux sociétés suivantes :

Lot 2 : Bardage - couverture

Société SOPREMA ENTREPRISES pour un montant de 315 151,05 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 150 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 4 : Menuiseries extérieures

Société GARRIGUES pour un montant de 540 692,89 euros HT (offre de base + prestation supplémentaire).

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 200 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 12 : Chauffage- ventilation- plomberie

Société SERCLIM pour un montant de 317 500 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 200 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 15 : Voiries réseaux divers

Société ATLANTIC ROUTE pour un montant de 175 632,89 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 240 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213, article 2313

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**